

DURÉE / LIEU

18 à 18,5 jours

6 modules à Rennes (sauf session 2 du module 3 à Paris)

TARIFS

5.000 € net, si financement employeur
4.500 € net, si financement individuel
Formation prise en charge par le Ministère des Solidarités et de la Santé pour les personnels des ARS, des services centraux et déconcentrés

MODALITÉS D'INSCRIPTION

➔ 4 modules obligatoires
+ 2 des 5 modules optionnels

Votre demande d'inscription sera soumise au responsable pédagogique. Une confirmation d'inscription vous sera adressée au plus tard 3 semaines avant le début de la formation.

Toute demande d'inscription au certificat reçue après le 1er février 2021 sera reportée à l'année 2022.

Conditions générales de vente disponibles sur notre site.

Une question concernant votre inscription ?

Direction de la scolarité
candidaturefc@ehesp.fr
Tél. : 02.99.02.25.00

Ecole des hautes études en santé publique
15, avenue du Professeur-Léon-Bernard
CS 74312 - 35043 Rennes Cedex
Tél. + 33(0)2 99 02 22 00

formation-continue.ehesp.fr



Télécharger sur notre site le **bulletin d'inscription**

SUR LA FICHE

[Certificat Méthodologie d'inspection et de contrôle des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux](#)

OU EN RECHERCHANT LA FORMATION PAR THÈME

— [Audit, inspection, contrôle](#)

formation-continue.ehesp.fr



E H E S P

Formation continue

CERTIFICAT

Audit - Inspection - Contrôle

MÉTHODOLOGIE D'INSPECTION ET DE CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Les +

- **Intégration des nouveautés** issues de l'ordonnance n° 2018-22 du 17 janvier 2018 relative au contrôle de la mise en œuvre des dispositions du code de l'action sociale et des familles et du code du tourisme
- Formation dispensée par des **spécialistes de l'inspection** : IGAS, experts en ARS et service de cohésion sociale, consultants
- Modules **accessibles à la carte**



6 modules



Rennes et Paris



18 à 18,5 jours
mars à décembre 2021

MÉTHODOLOGIE D'INSPECTION ET DE CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Connaître les prérogatives et obligations des agents participant à une inspection ou un contrôle
- Maîtriser les bases juridiques et méthodologiques d'inspection en termes d'outils et de positionnement
- Être en mesure de gérer les suites administratives et pénales des missions d'inspection-contrôle



PUBLIC VISÉ

PHISP, MISP, IASS, IGS, IES, technicien sanitaire, autre agent des services de l'État et personnel des conseils départementaux participant à des missions d'inspection et de contrôle dans le champ des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux



PRÉREQUIS

Avoir participé à au moins une inspection en tant qu'inspecteur ou personne qualifiée et être amené à participer à des inspections sur le poste occupé



PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Positionnement préalable à l'entrée en formation par l'utilisation d'un référentiel d'auto-positionnement en inspection-contrôle

Dispenses possibles pour les élèves inspecteurs ayant suivi la formation initiale dans les deux ans qui précèdent l'inscription au certificat ou pour les stagiaires en poste ayant déjà suivi des formations continues à l'inspection dans les deux ans qui précèdent l'inscription au certificat

PROGRAMME

MODULES OBLIGATOIRES

MODULE 1 - LES BASES JURIDIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES D'INSPECTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Compétences visées

- Différencier inspection, contrôle, évaluation, audit et faire une analyse stratégique de situation
- Vérifier l'adéquation entre une situation donnée et un texte réglementaire ou une norme technique
- Programmer et préparer une mission d'inspection
- Rédiger un rapport d'inspection
- Élaborer une note de proposition au commanditaire

Contenu de formation

- Bases juridiques d'inspection et de contrôle dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Bases méthodologiques d'inspection et de contrôle dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Présentation du dispositif national d'inspection
- Présentation de guides et outils nationaux et régionaux d'inspection, de programmation et de suivi des inspections
- Travaux de groupes sur la préparation de la mission et la rédaction du rapport

3,5 jours • 15 au 18 mars 2021

MODULE 2 - LES SUITES ADMINISTRATIVES D'INSPECTION EN ÉTABLISSEMENT ET SERVICES SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Compétences visées

- Identifier et organiser une stratégie de suites d'inspection au regard des textes et de la situation
- Écrire et sécuriser les décisions administratives suite à inspection

Contenu de formation

- Les suites administratives non contentieuses de l'inspection
- Les suites administratives contentieuses de l'inspection (jurisprudence)
- Travaux de groupes sur des études de cas
- Restitutions des travaux de groupes et échanges

3 jours • 18 au 20 mai 2021

MODULE 3 - LA DIMENSION RELATIONNELLE DE L'INSPECTION

Compétences visées

- Animer une équipe d'inspection
- Ouvrir et clôturer une inspection
- Mener un entretien dans le cadre d'une inspection
- Gérer un conflit en inspection

Contenu de formation

- Les différents enjeux relationnels de l'inspection
- La dimension relationnelle du pilotage de l'équipe d'inspection
- Instaurer un climat de confiance avec l'inspecté
- Poser le cadre de l'intervention
- S'appuyer sur des faits concrets et non sur les opinions
- La maîtrise du questionnaire ou l'art de recueillir des informations
- Se préparer et se familiariser aux questions que suscite l'inspection
- Découvrir son propre mode de gestion des conflits
- Gestion des conflits : les techniques les plus efficaces

3 jours • 28 au 30 juin 2021 / 7 au 9 septembre 2021

MODULE 4 - INSPECTION ET PROCÉDURE PÉNALE

Compétences visées

- Différencier police administrative et police judiciaire
- Écrire un procès-verbal ou un signalement au parquet
- Repérer les interlocuteurs de la justice et animer un réseau en collaboration avec eux

Contenu de formation

- Le fonctionnaire, auxiliaire de justice dans le cadre de ses missions d'inspection
- Le fonctionnaire mis en cause pénalement dans le cadre de l'exercice de ses missions d'inspection
- Les pouvoirs de police judiciaire des différents corps d'inspection et de contrôle intervenant dans les champs sanitaires et sociaux
- Signalement au parquet : théorie et pratique
- Rédaction d'un procès-verbal : théorie et pratique
- Présentation d'outils
- Table ronde interministérielle : échanges sur les pratiques de police judiciaire dans différents corps d'inspection

3 jours • 20 au 23 septembre 2021

MODULE 5 - QUALITÉ, SÉCURITÉ, GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SANITAIRES, MÉDICO-SOCIAUX, AINSI QUE DES PROFESSIONS DE SANTÉ

Compétences visées

- Connaître les risques en santé pouvant être associés aux activités des établissements sanitaires et médico-sociaux
- Savoir s'organiser en vue d'une inspection motivée par des signalements d'événements indésirables (du côté de l'ARS ou du côté des établissements)
- Anticiper sur les suites à donner à une inspection ayant mis en évidence des problèmes de qualité, de sécurité ou de gestion des risques

Contenu de formation

- Risques et gestion des risques dans les établissements sanitaires et médico-sociaux
- L'organisation des établissements en vue de prévenir les IG et en réponse à l'inspection

3 jours • 27 au 30 septembre 2021

MODULE 6 - CONTRÔLE DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Compétences visées

- Différencier une subvention et un budget
- Identifier les principaux risques financiers dans le cadre du contrôle d'une subvention
- Apprécier les principaux éléments pour évaluer une action subventionnée

Contenu de formation

- L'environnement institutionnel et juridique général du contrôle appliqué aux associations bénéficiaires de subventions publiques de fonctionnement et d'investissement
- Les méthodologies et outils de contrôle budgétaire et financier de l'usage des subventions publiques de fonctionnement et d'investissement
- Le cadre juridique et méthodologique spécifique du contrôle appliqué aux associations gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Les pratiques d'évaluation des actions subventionnées

2,5 jours • 14 au 16 juin 2021

MODULE 7 - INSPECTION ET PROTECTION DES PERSONNES DANS LE CHAMP DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Compétences visées

- Définir et connaître la maltraitance et la bientraitance
- Construire une analyse de l'organisation en situation de contrôle, au travers des différents outils d'inspection disponibles
- Identifier l'exposition d'une organisation aux risques institutionnels
- Évaluer la réalité des risques présents dans l'organisation afin de choisir les garanties de la protection des personnes prévues par le code de l'action sociale et des familles
- Analyser les interactions entre police administrative et police judiciaire autour de la maltraitance en établissement social et médico-social

Contenu de formation

- Rappels juridiques et échanges de pratiques sur les situations rencontrées
- Approche globale de la maltraitance dans les établissements sociaux et médico-sociaux : point de vue de l'établissement
- Facteurs de risques et analyse systémique de la maltraitance institutionnelle : point de vue de l'inspecteur
- Table ronde : regards croisés sur la protection des personnes entre un directeur d'établissement, un magistrat et des inspecteurs

3 jours • 12 au 14 octobre 2021

MODULE 8 - INSPECTION - CONTRÔLE DANS LE CHAMP SOCIAL

Compétences visées

- Maîtriser les caractéristiques des différents types de contrôles et leur objet dans le champ social
- Conduire un contrôle en adaptant les outils méthodologiques au contexte rencontré

Contenu de formation

- Rappel sur les fondamentaux du processus d'inspection-contrôle et cartographie des contrôles du champ social
- Le contrôle sur un établissement social
- Le contrôle sur un mandataire judiciaire à la protection juridique des majeurs : l'état du dispositif politique et juridique, concepts et mode d'emploi des grilles nationales de contrôle, retours d'expériences
- Le contrôle des séjours de vacances adaptées organisées
- Le contrôle des centres de distribution de l'aide alimentaire
- Les autres types de contrôle relevant du champ social

3 jours • 2 au 5 novembre 2021

MODULE 9 - L'AUDIT, UN OUTIL COMPLÉMENTAIRE AUX DÉMARCHES D'INSPECTION ET DE CONTRÔLE

Compétences visées

- Identifier les points de convergences et de divergences entre inspection et audit
- Repérer les différents types d'audit et les liens avec les normes ISO et AFNOR
- Construire une grille de questionnement et de posture en audit

Contenu de formation

- Présentation des différents outils de surveillance/évaluation (inspection, audit, évaluation) dans les domaines sanitaire, social et médico-social
- Approche méthodologique de l'audit sur la fonction inspection (ciblage par analyse des risques, traçabilité des actions des inspecteurs, norme ISO 17020 sur l'inspection) et sur les établissements et services
- La démarche d'audit en tant que démarche d'appui et de conseil
- Mises en situation : construction d'une grille de questionnement et posture de l'auditeur
- Regards croisés de différents ministères et de l'IGAS sur l'approche audit comme outil complémentaire de l'inspection

3 jours • 29 novembre au 2 décembre 2021



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Travaux dirigés sur des cas pratiques
Présentation d'outils en inspection
Tables rondes interprofessionnelles
Inspection virtuelle en ligne (optionnelle)



ÉVALUATION/ VALIDATION

Pour obtenir le certificat, il est nécessaire de suivre les 4 modules obligatoires, 2 des 5 modules optionnels et de rédiger une note professionnelle sur la méthodologie d'inspection (10 à 15 pages) à partir d'une inspection réalisée dans le service d'affectation au cours de la formation



PERSPECTIVES

Participer à des inspections et des contrôles en tant qu'inspecteur ou personne qualifiée
Coordonner des inspections-contrôles

Formulaire d'inscription

CERTIFICAT MÉTHODOLOGIE D'INSPECTION ET DE CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX



Je m'inscris au parcours certifiant 2021 composé de 4 modules obligatoires + 2 des 5 modules optionnels (cocher les modules choisis)

Toute demande d'inscription au certificat reçue après le 1er février 2021 sera reportée à l'année 2022.

Je m'inscris à la carte aux modules 2021 (cocher les modules choisis)

- module 1 (15-18 mars, Rennes) - *Les bases juridiques et méthodologiques...*
- module 2 (18-20 mai, Rennes) - *Les suites administratives d'inspection...*
- module 3 (28-30 juin, Rennes) **ou** (7-9 septembre, Paris) - *Dimension relationnelle...*
- module 4 (20-23 septembre, Rennes) - *Inspection et procédure pénale*

modules optionnels

- module 5 (27-30 septembre Rennes) - *Qualité, sécurité, gestion des risques...*
- module 6 (14-16 juin, Rennes) - *Contrôle des subventions versées aux associations...*
- module 7 (12-14 octobre, Rennes) - *Inspection protection des personnes...*
- module 8 (2-5 novembre, Rennes) - *Inspection contrôle dans le champ social*
- module 9 (29 novembre-2 décembre, Rennes) - *L'audit, un outil complémentaire...*

Nom : Nom de naissance :
Prénom : Date de naissance :
Lieu de naissance :

E-mail (obligatoire) : @

Fonction :

Corps de rattachement et profession :

Direction/Service :

Nom de l'établissement :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

N° de SIRET : Code APE :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Nom et prénom de votre responsable formation :

Adresse de votre responsable formation (si différente de l'employeur)

Code postal : Ville :

E-mail (obligatoire) : @

Adresse de facturation (si différente de l'établissement) :

Code postal : Ville :

Financier (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'accepte d'être informé(e) par e-mail des formations EHESP

Fait le le le
Signature du candidat Visa de l'employeur Visa du responsable
Formation

Tarifs :

5 000 € net, si financement employeur

4 500 € net, si financement personnel pour le parcours certifiant

1300 à 1650 € net, par module «à la carte»

Formation prise en charge par la Ministère des Solidarités et de la Santé pour les personnels des ARS et es services centraux et déconcentrés

Pour vous inscrire,

scannez ou photocopiez ce bulletin d'inscription puis retournez-le dûment rempli par e-mail ou par courrier à :

candidatureFC@ehesp.fr / Tél : 02.99.02.25.00

École des hautes études en santé publique

Direction de la scolarité - Formation continue

15 Av. du Professeur-Léon-Bernard

CS 74312

35043 RENNES Cedex

1 fiche par stage et par personne

L'EHESP est organisme de formation enregistré sous le n° 53 35 09162 35

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC N° 2371

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser par courriel à : referent-handicap@ehesp.fr

Modalités financières :

Dans le cas d'un **règlement par chèque**, merci de libeller et d'adresser indépendamment votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EHESP, accompagné de la copie de la convention de formation.

En cas de **prise en charge par un organisme financeur** (OPCA, Fongecif, pôle Emploi...), l'EHESP n'accepte pas la subrogation. Par conséquent, le coût de la formation est à prendre en charge par l'employeur ou le stagiaire qui sera ensuite remboursé par l'organisme financeur.

La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des **conditions générales de vente** accessibles sur notre site internet ou notre catalogue en vigueur.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à DDFC – École des hautes études en santé publique, 15 avenue du Professeur-Léon-Bernard 35043 Rennes et/ou par email à fc-communication@ehesp.fr

Retrouvez toute l'offre de formation continue EHESP sur notre site

formation-continue.ehesp.fr